

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 FÉVRIER 2015

À cette séance ordinaire tenue le 9^e jour de février 2015 étaient présents, Mesdames les conseillères Danielle D. DuSablou et Stéphanie Dusablou, Messieurs les conseillers Michel Trottier, Robert Lépine, Louis-Philippe Douville et Denis Naud tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Dominic Tessier Perry.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 20h00 par la prière.

2015-02-09-023

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant l'item « Divers » ouvert.

ADOPTÉE

2015-02-09-024

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2015

a) Dispense de lecture

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal mentionné en titre, M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire lecture.

b) Commentaires et/ou corrections

Aucun

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lépine
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2015 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

Monsieur le maire fait un résumé des résolutions du procès-verbal du 12 janvier 2015.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une question est posée en regard de l'entretien hivernal du rang de la Rivière Noire et des bornes à incendie. Un suivi sera effectué relativement à l'entretien de ces deux items.

2015-02-09-025

RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DU PAIEMENT DES COMPTES

Le directeur général dépose au conseil le rapport des dépenses et la liste des comptes.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE ce conseil accepte le bordereau des comptes présenté à la séance du 9 février 2015 au montant de 227 510.69 \$ et autorise le paiement des factures.

LISTE DES COMPTES DE JANVIER 2015

#	Fournisseurs	Montant
1	Hydro-Québec	6 584.67 \$
2	Telus	1 570.35 \$
3	Telus Mobilité	68.85 \$
4	Xittel (internet)	91.93 \$
5	Shaw direct, coupole quilles, Loisirs	43.68 \$
6	Salaires nets des Élus, janvier	2 522.80 \$
7	Salaires nets des Employés, janvier	20 376.71 \$
8	Salaires nets des Pompiers, janvier, gardes, sorties: 290 Notre-Dame, 850 Boul. Montagne, Sauvetage nautique Rivière Ste-Anne	3 400.74 \$
9	Ministère du Revenu du Québec, remise janvier	9 646.55 \$
10	Receveur Général du Canada, remise janvier	3 724.58 \$
11	REER, cotisations, janvier	2 369.48 \$
12	Daniel Tessier, Loyer Local des jeunes, janv. 3ième vers.	400.00 \$
13	134619 Canada Inc. (Albert Tessier) contrat chemins d'hiver 2ième versement saison 2014-15	27 283.94 \$
14	Québec Municipal, adhésion annuelle service internet 2015	321.93 \$

15	MRC Portneuf, Quote-part transport adapté 2015: 3084.\$ réf: Résolution 2014-12-08-290, quote-part 2015, 1er versement: 24488.51\$	27 572.51 \$
16	PG Solutions, contrat entretien et soutien année 2015	6 030.44 \$
17	Socan, droits de licence, Loisirs	209.99 \$
18	Info-Page, fréquence numérique janvier, incendie	41.05 \$
19	Canadien National, entretien système passage à niveau	550.00 \$
20	Jean Tessier, remb. Fact. Co-Op bottes de travail	150.00 \$
21	Jeanne A.Trottier, remb. tarif fosse septique 2013-2014	158.30 \$
22	Florent Tessier, remb. Taxes scolaires Gîte, Loisirs	295.74 \$
23	CIT Location copieur 1 fév. Au 30 avril 2015	522.83 \$
24	Société Mutuelle de Prévention, forfait janv. à juin 2015	529.79 \$
25	ADMQ. Renouvellement adhésion dir. gén. et assurances cautionnement	735.75 \$
26	Croix Bleue, ass. Groupe février 2015	3 137.75 \$
27	Caisse Desj. de Limoulou, remb. Taxes payées en trop	44.87 \$
28	Ministère du Revenu du Québec, Sommaire 2014	80.65 \$
29	Garage Pierre Tessier, entretien camion Dodge 93, déc. 2014: 140.84\$, entretien Dodge 93 et tracteur, janv.2015: 410.89	551.73 \$
30	Ville Donnacona, facturation cour municipale au 31-12-2014	248.00 \$
31	Marché Thibault, Mun.: 26.76\$, Loisirs: 315.07\$	341.83 \$
32	Pharmacie `St-Casimir	15.98 \$
33	RM Leduc, fournitures de bureau, biblio.	53.55 \$
34	Garage Ghislain Tessier, bois chauffage Gîte, Loisirs	620.87 \$
35	Postes Canada, 2 avis d'ébullition: 208.19\$, Éclaireur: 105.41\$	313.60 \$
36	Ange-Aimée Asselin, frais déplacements et repas	94.87 \$
37	Librairie Laliberté, achat volumes	1 623.83 \$
38	Spectralite/SignoPlus, panneaux Rue Fleury	58.07 \$
39	Alain Grandbois, remb. Act. Ext. Alex et Tommy, Loisirs	86.00 \$
40	Biolab, analyses d'eau	254.75 \$
41	Sports Plus St-Casimir, pièces motoneige, Loisirs	54.62 \$
42	RRGMR, Quote-part 2015, 1er vers.	44 623.21 \$
43	Électro-Paul, réparation cuisinière centre paroissial, Loisirs	1 174.07 \$
44	Raymond, Chabot, Grant, Thornton, hon. Prof. Dossier taxe d'accise	2 127.04 \$
45	Garage Bernard Hardy, usinage pour tuyau alimentation en eau, pont de l'église	287.10 \$
46	Éditions Yvon Blais, renouv. 1 an code municipal	300.30 \$

47	CRSBP, tarification bibliothèque 2015, 3.92\$/per capita x 1491 (décret population au 3-12-14)	6 719.97 \$
48	Promutuel Assurances, 15-02-15 au 15-02-16	31 080.26 \$
49	Lavage à Pression, Maxime Hivon, conduite alimentation en eau, pont de l'église	260.00 \$
50	Municipalité St-Thuribe, éclairage luminaire 3ième Rang, année 2014: 41.97\$, entraide incendie feu: 646 Notre-Dame: 330.83	372.80 \$
51	Roche Ltée groupe conseil, impressions plans Aq.PM	574.88 \$
52	SNC Lavalin, balancement-rinçage Aq. SC: 546.13\$, Réf: Résol: 2014-04-14-080, Étude raccordement des réseaux d'aqueduc: 729.46\$, Réf: Résol: 2014-06-09-141	1 275.59 \$
53	Richard Équipement, fournitures de bureau: 116.43\$, 2 trousses premiers soins: Mun.: 78.17\$, Loisirs: 78.17\$	272.77 \$
54	Garage Conrad Audet, essence: Mun.: 376.46\$, Loisirs: 67.44\$, Incendie: 75.28\$	519.18 \$
55	Énergies Sonic, huile à chauffage, garage mun.:1407.73\$, caserne incendie: 945.78\$	2 353.51 \$
56	Matériaux Audet, pièces pour aqueduc	282.80 \$
57	Vohl Inc., pièces pour aqueduc et entretien sableuse et camion	447.28 \$
58	Garage Jean Baribeau, pièces motoneige, Loisirs	37.94 \$
59	Équipements Lapierre, pièces Aq. P.M.	26.90 \$
60	Génératrice Drummond, réparation génératrice usine filtration Aq.SC	602.36 \$
61	SCAR: Mun.: 2718.03\$, Loisirs: 5802.69\$ Incendie: 1.93\$	8 522.65 \$
62	Imprimerie Germain, impressions éclairer, février	454.38 \$
63	Entreprises A. Massicotte, réparations lumières de rues	1 016.27 \$
64	Chambre de commerce Secteur Ouest, publicité 1/2 page journal La Vie chez-nous	563.38 \$
65	Godin Station-Service, essence: Mun.: 600.47, Loisirs:232.00\$	832.47 \$

TOTAL DU MOIS: 227 510.69 \$

Municipalité:	209 638.03 \$
Loisirs:	12 232.29 \$
Incendie:	5 023.40 \$
Local des Jeunes	616.97 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires à ces dépenses.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce neuvième jour de février 2015.

René Savard,
Directeur général et secrétaire-trésorier

RAPPORT DES RESPONSABLES

Madame Stéphanie Dusablon nous informe de l'ouverture officielle du local des jeunes.

Monsieur Denis Naud demande que le sablage du rang de la Rivière Noire soit effectué après le passage de la niveleuse.

Monsieur Louis-Philippe Douville n'a rien à signaler.

Madame Danielle D. DuSablou nous informe de sa participation à l'assemblée générale annuelle de la Maison des Pionniers ainsi qu'à la réunion concernant un projet de développement du quai de Portneuf. Par la suite, elle souligne le lancement prochain du journal *La vie chez nous* de la CCSOP.

Monsieur Robert Lépine nous informe que Saint-Casimir 2000 est en période de recrutement.

Monsieur Michel Trottier demande que la neige qui recouvre les trottoirs sur une partie de la rue Tessier Est soit projetée sur les terrains adjacents à cette rue.

Monsieur Dominic Tessier Perry nous entretient de l'assemblée générale annuelle de la Maison des Pionniers. Par la suite, il dresse un état de la situation relativement au bris d'aqueduc sur le réseau du village. Par ailleurs, il relate le suivi des résolutions adoptées par la municipalité en regard de la Commission scolaire de Portneuf. En terminant, il souligne que le taux de diversion à la RRGMRP est passé de 60% à 61%.

2015-02-09-026

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Le bordereau de correspondance est remis à chaque membre du conseil.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le bordereau de correspondance soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

2015-02-09-027

**VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION MUNICIPALE 2015 AU
FFPE**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil sont favorables à soutenir cet évènement;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lépine
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QU'UNE somme de 3 500\$ en argent et de 1 500\$ en biens et services soient alloués à Rendez-vous culturels de Saint-Casimir dans le cadre de l'organisation du 12^e FFPE (3 000\$ en argent) et du Concert bénéfice (500\$ en argent);

D'ABROGER la résolution 2014-12-08-293;

D'IMPUTER une dépense de 3 500\$ au poste budgétaire 02 62100 345 « Promotion industrielle et touristique ».

ADOPTÉE

2015-02-09-028

**VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE
TAXES**

CONSIDÉRANT l'état produit par le directeur général et secrétaire-trésorier indiquant les immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées en totalité pour les années 2014 et antérieures;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire transmettre à la MRC de Portneuf les dossiers aux fins de procéder à la vente des propriétés pour motif de non-paiement de taxes foncières municipales et/ou scolaires;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal mandate le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal, à transmettre à la MRC de Portneuf la liste des immeubles à être vendus pour non-paiement des taxes municipales et/ou scolaires;

QUE le conseil municipal autorise cette personne ainsi que le maire en vertu de l'article 1038 du Code municipal, à enchérir et acquérir l'un ou des immeubles visés par cette liste, le cas échéant.

ADOPTÉE

2015-02-09-029

**NOMINATION D'UN SUBSTITUT AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DES PIONNIERS**

CONSIDÉRANT que le maire, M. Dominic Tessier Perry siège déjà au conseil d'administration de la Maison des Pionniers;

CONSIDÉRANT que le Conseil est favorable à désigner un substitut advenant que le maire soit dans l'incapacité d'assister aux instances de cet organisme;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lépine

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE mandater madame la conseillère Danielle D. DuSablon, à titre de substitut, afin de représenter la municipalité de Saint-Casimir auprès du conseil d'administration de la Maison des Pionniers.

ADOPTÉE

2015-02-09-030

PRIX DES TERRAINS DE LA RUE DES MOISSONS ET PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

CONSIDÉRANT que le conseil municipal est d'avis de revoir annuellement le prix au pied carré des terrains de la rue des Moissons;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à des actions de promotion de ce développement résidentiel;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal fixe, en date du 2 février 2015, à 1.50\$ du pied carré le prix des terrains de la phase I de la rue des Moissons;

QUE ce prix au pied carré soit valide jusqu'au 31 décembre 2015;

DE procéder à des placements publicitaires dans le Courrier de Portneuf et à la conception de deux (2) panneaux publicitaires (4'x8');

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02 62100 345 « Promotion industrielle et touristique ».

ADOPTÉE

2015-02-09-031

RENOUVELLEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu récemment le renouvellement de sa police d'assurance générale de Promutuel Portneuf-Champlain;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le contrat d'assurance générale de la municipalité soit accordé à la compagnie Promutuel Portneuf-Champlain au montant de 31 080.26\$ incluant les taxes pour la période du 15 février 2015 au 15 février 2016.

QUE M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé à signer les documents nécessaires pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

2015-02-09-032

PRÊT DE LA SALLE PAROISSIALE À LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE PORTNEUF

CONSIDÉRANT que cet organisme tiendra une activité causerie le 13 septembre prochain en matinée dans la municipalité;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil sont favorables à prêter gratuitement la salle paroissiale pour la tenue de cet événement;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE prêter la salle paroissiale gratuitement à la Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf le 13 septembre prochain en matinée pour la tenue de leur activité.

ADOPTÉE

2015-02-09-033

FÊTE DES BÉNÉVOLES

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire souligner l'apport des bénévoles dans la vie communautaire de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lépine
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal alloue un budget de 700\$ pour l'organisation de la Fête des bénévoles laquelle aura lieu le 11 avril prochain à la salle paroissiale;

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02 11000 493 « Réceptions »

ADOPTÉE

2015-02-09-034

**COMMANDITE POUR LA TENUE DU CONCOURS QUÉBÉCOIS
EN ENTREPRENEURIAT**

CONSIDÉRANT que le conseil municipal est favorable à participer financièrement à l'organisation de cette activité;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal alloue une commandite de 350\$ pour l'organisation du Concours québécois en entrepreneuriat;

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02 19000 970 « Dons et subventions »

ADOPTÉE

2015-02-09-035

**REMBOURSEMENT DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES POUR
ACTIVITÉS DE LOISIRS**

CONSIDÉRANT que certaines activités de loisirs ne sont pas disponibles sur le territoire de la municipalité de St-Casimir;

CONSIDÉRANT que des frais supplémentaires sont alors exigés par les autres municipalités pour participer à ces activités;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lépine

APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal accepte de rembourser jusqu'à un maximum de 95.00\$ les frais supplémentaires d'inscription pour les enfants de moins de 18 ans à une activité de loisirs non offerte sur le territoire de la municipalité de St-Casimir et ce, sur réception du reçu de l'organisme concerné sur lequel les frais supplémentaires seront clairement identifiés.

QUE le remboursement s'applique uniquement pour les municipalités de la MRC de Portneuf.

D'ABROGER la résolution 2012-09-10-223 sur le même sujet.

ADOPTÉE

2015-02-09-036

AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER À PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES PUBLIC DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION D'UN TRACTEUR USAGÉ POUR LES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite procéder à l'acquisition d'un tracteur usagé pour les travaux publics;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, à procéder à un appel d'offres public;

ADOPTÉE

2015-02-09-037

FORMATION D'OPÉRATEUR DE STATION DE PRODUCTION D'EAU POTABLE AVEC TRAITEMENT COMPLET D'EAU DE SURFACE (OST)

CONSIDÉRANT que la formation d'opérateur de station de production d'eau potable avec traitement complet d'eau de surface est obligatoire en vertu du Règlement sur la qualité de l'eau potable;

CONSIDÉRANT que M. David Grondin doit suivre cette formation;

CONSIDÉRANT que la formation offerte actuellement aura lieu dans la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
ET MAJORITAIREMENT RÉSOLU

QUE la municipalité de St-Casimir accepte d'inscrire M. David Grondin à cette formation au coût estimé de 4 550\$;

D'IMPUTER cette dépense selon le nombre d'unité de taxation de chacun des réseaux d'aqueduc soit AQSC 86% et AQPM 14% et ce, aux postes budgétaires 02-41200 454 « Services de formation » et 02-41310-454 « Services de formation ».

ADOPTÉE

2015-02-09-038

REMPLACEMENT LORS DU CONGÉ DE PATERNITÉ ET DE LA FORMATION OST DE M. DAVID GRONDIN

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'engagement d'une ressource temporaire supplémentaire lors du congé de paternité et de la formation OST de M. David Grondin;

CONSIDÉRANT que des entrevues ont eu lieu récemment afin de recommander un candidat pour un poste de manœuvre surnuméraire sur appel;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET MAJORITAIREMENT RÉSOLU

QUE la municipalité de St-Casimir embauche M. Steve Marcotte domicilié au 405 rue Trottier à Saint-Casimir à titre de manœuvre surnuméraire sur appel du 9 février au 27 mars inclusivement au taux horaire de 15.50\$ plus 4% pour les vacances.

ADOPTÉE

2015-02-09-039

ACHAT DE JEUX POUR LE LOCAL DES JEUNES

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil sont favorables à cette requête;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lépine
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D.DuSablon
ET MAJORITAIREMENT RÉSOLU

D'AUTORISER l'achat de jeux pour le local des jeunes au montant de 300\$ plus taxes.

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02-70150-519 « Local des jeunes ».

ADOPTÉE

2015-02-09-040

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL

ATTENDU que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer

d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Casimir désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Casimir prévoit la formation de quatorze (14) pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Portneuf en conformité avec l'article 6 du Programme.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablou
ET MAJORITAIREMENT RÉSOLU

DE présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Portneuf.

ADOPTÉE

DIVERS

A) Mention

Mme Danielle D. DuSablou fait la lecture d'une lettre d'appréciation en regard de la qualité de l'accueil et de l'entretien des pistes au Gîte de l'Écureuil.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions.

2015-02-09-041

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville à 21h20.

René Savard,
Directeur général et
Secrétaire-Trésorier

Dominic Perry Tessier
Maire